

Certificat Professionnel de Contract Management - CPCM

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- nouvelles technologies
 - télécom
 - construction génie civil
 - aérospatial
 - défense
 - banque / assurance
 - nucléaire
 - transport
 - énergie
 - industries

Cette certification a un champ très large et transversal. Elle s'adresse à tous les professionnels qui gèrent les contrats (quelle qu'en soit leur nature) dans leur globalité.

Le Contract Management se définit comme l'activité qui consiste à développer et contrôler le cycle de vie d'un contrat, de la phase d'initialisation jusqu'à son terme, par la coordination systématique et méthodique des ressources et des processus utiles à la maîtrise des risques et à l'optimisation financière.

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : 310p, 128g, 120g

Code(s) ROME : M1402, M1102

Formacode : 13270

Date de création de la certification : 01/03/2013

Mots clés : NEGOCIATEURS, Droit, Gestion de projet, Gestion des risques

Identification

Identifiant : 2316

Version du : 19/12/2016

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Livre : Pratique du Contract Management Optimisez la gestion du cycle de vie contractuel - Auteur : Grégory Leveau - Éditeur : Gualino - Collection : Guides Pro](#)

Non formalisé :

- [Association Française du Contract Management](#)
- [The International Association for Contract and Commercial Management \(IACCM\)](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Maîtrise des compétences composant le métier de Contract Manager, et des processus et outils de sécurisation et d'optimisation des cycles contractuels

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun lien

Descriptif général des compétences constituant la certification

Maîtriser des phases du cycle de vie contractuel et les tâches

assignées au Contract Manager à chaque étape du cycle
Maîtriser le processus d'identification, d'évaluation et de résolution des risques quelle que soit leur nature (financier, contractuel, commercial, relationnel, opérationnel, réputationnel, géopolitique)
Prioriser les composantes d'un projet complexe
Construire et optimiser les budgets de projet
Négocier efficacement en maîtrisant les phases de négociation
Gérer les conflits et les phases de gestion de crise

Public visé par la certification

- salariés
- demandeurs d'emploi

Modalités générales

La modalité d'acquisition des compétences évaluées par la certification est une formation de 11 (pour les juristes) ou 14 jours pour les non juristes

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification C²MPC permet une reconnaissance de la capacité à exercer le métier de Contract Manager en France, conformément à la vision développée en Europe pour cette profession éminemment pluridisciplinaire

Elle facilite les chances de recrutement sur un marché en constante expansion, en différenciant le professionnel certifié. Par sa connaissance globale des champs d'action du métier et des processus associés, il se différencie des autres candidats qui possèdent des compétences empiriques, non attestées, et potentiellement non exhaustives par rapport au métier de Contract Manager

Pour les professionnels en poste, elle permet de sécuriser les parcours. Elle offre la possibilité d'évoluer vers un métier nouveau tout en restant dans la même structure.

Pour l'entité utilisatrice

La certification C²MPC présente pour les entités utilisatrices une assurance que les professionnels en charge d'activité de Contract Management maîtrisent la gestion des cycles de vie contractuels complexes et l'ensemble des processus et outils reconnus comme bonnes pratiques.

Elle permet de s'assurer de la maîtrise des savoirs et savoir-faire qui permettent au Contract Manager d'agir en facilitateur tout au long de la vie du projet qu'il pilote

Evaluation / certification

Pré-requis

Pour se présenter à cette certification, il est demandé aux candidats d'avoir suivi l'intégralité du cursus « Contract Manager » de l'Ecole Européenne de Contract Management d'une durée de 11 jours pour les publics juristes, et 14 jours pour les publics non juristes

Compétences évaluées

Maîtriser les phases du cycle de vie contractuel et les tâches assignées au Contract Manager à chaque étape du cycle

Centre(s) de passage/certification

- Paris : 119 Bd Diderot
75012 Paris
- Toulouse : 18 avenue
Charles de Gaulle Entrée
n° 36 Les Espaces de
Balma 31130 BALMA

Maitriser le processus d'identification, d'évaluation et de résolution des risques quelle que soit leur nature (financier, contractuel, commercial, relationnel, opérationnel, réputationnel, géopolitique)

Identifier les personnes clés d'un projet complexe

Prioriser les composantes d'un projet complexe

Construire et optimiser les budgets de projet

Négocier efficacement en maîtrisant les phases de négociation

Gérer les conflits et les phases de gestion de crise

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

pas de niveau

■ Casablanca : Tour
Blanche, rue Sidi Belyout,
Casablanca 2000, Maroc

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

La certification est formalisée par la remise d'un certificat C2MPC -

Commercial & Contrat Management Professional Certificate Envoi d'un logo spécifique à la certification pour reproduction en pied de courriel

Plus d'informations

Statistiques

40 certifiés par an

Autres sources d'information

<http://www.e2cm.net/#!certificat/cakp>